VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

N° 13/25-SG

ARRETE
PORTANT NOMINATION D'UN DIRECTEUR ET D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment son article R123-27,
Vu l'arrêté de nomination n°002/2025 du 2 Décembre 2024 portant nomination par voie de mutation de Monsieur Victor SAPIO, au poste de directeur général des services de la commune, au 1er janvier 2025,
Vu l'arrêté n° CCAS 02/24 portant délégations de signature à Mme Dorothée Bouillet en tant que directrice de l'Oustaou,
Considérant l'intrication des services de la commune et du CCAS,
Considérant que les fonctions de directeur du CCAS seront exercées à titre accessoire,

ARRETE

ARTICLE 1 : Monsieur Victor SAPIO est désigné pour occuper les fonctions de Directeur du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Roque d'Anthéron.

ARTICLE 2 : Au 1er juillet 2025, Madame Dorothée BOUILLET est nommée au poste de Directrice adjointe du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Roque d'Anthéron.

ARTICLE 3 : Les dispositions de l'arrêté n° CCAS 02/24 restent inchangées.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté sera notifié à l'agent et ampliation sera adressée au contrôle de légalité de l'Etat et notifié aux agents.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 4 juin 2025

Notifié le : 18/06/2025

C.C.A.S Hôtel de Ville

Le Président

Jean-Pierre SERRUS

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour l'excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Acte rendu exécutoire
après télétransmission le 19/06/2025
publication/notification le 19/06/2025

REÇU EN PREFECTURE
le 19/06/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-013-261301733-20250618-ARR_13_25_S